



WWF

CANADA

DES AIRES MARINES PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION EN ARCTIQUE CANADIEN

Concevoir un réseau d'aires protégées en Arctique de l'est du Canada

© naturepl.com / Doug Allan / WWF

Un réseau d'aires marines protégées en Arctique

Dans un contexte de crise climatique, la protection de zones importantes de l'environnement marin arctique est une préoccupation primordiale. Les eaux arctiques modèrent le climat mondial, soutiennent une biodiversité unique et des services écosystémiques, et sont indissociables du quotidien des communautés inuites. Considérant que l'Arctique se réchauffe trois fois plus vite que la moyenne mondiale, la fonte de la banquise affectera ces communautés, les infrastructures côtières et les écosystèmes en même temps qu'elle entraînera d'importants mécanismes de réactions climatiques régionales et mondiales.

La planification d'un réseau d'aires marines protégées (AMP) peut aider à atteindre des objectifs de conservation plus larges que ce qui est possible avec des AMP indépendantes. La connectivité et les réseaux sont importants pour la conservation marine parce que plusieurs espèces se déplacent, que ce soit de façon active ou par la force des courants océaniques. Une AMP indépendante ne peut que saisir un aperçu de la diversité des espèces et des habitats, et de l'interconnexion existant entre elles. Les réseaux peuvent inclure et protéger globalement l'intégrité de ces écosystèmes dynamiques.

Ce projet démontre comment le Canada peut entreprendre la planification d'un réseau alors qu'il travaille à respecter son engagement international de protéger 30 % de ses eaux nationales d'ici 2030.

À ce jour, le Canada a protégé 13,8 % de ses zones marines. En Arctique, 15 % des zones marines et côtières sont provisoirement ou complètement protégées, dont la zone de protection marine de Tuvaijuittuq et l'aire marine nationale de conservation de Tallurutiup Imanga. Si ces protections régionales sont impressionnantes, plusieurs des sites actuellement protégés ont été sélectionnés sans stratégie de conservation d'ensemble pour la

région, ce qui signifie qu'ils sont pour la plupart des abris ou des refuges. Alors que le pays commence à identifier les nouvelles aires de protection pour atteindre les cibles internationales de protection marine (30 % d'ici 2030), il est crucial de sélectionner des sites faisant partie d'un réseau qui contribue à la santé et à la résilience à long terme des écosystèmes marins de l'Arctique canadien.

AIRES MARINES PROTÉGÉES

Le terme *aire marine protégée* (AMP) est ici utilisé en référence à une variété de protections régionales de l'environnement marin qui inclut les AMP désignées en vertu de la Loi sur les océans, soit les réserves nationales de faune, les aires marines nationales de conservation et les aires protégées et de conservation autochtones, entre autres.

Concevoir et mettre en place un réseau d'AMP exige un engagement des diverses parties prenantes et l'intégration du savoir et du leadership autochtones, des considérations socioéconomiques et de l'information écologique. Le projet des **Aires marines prioritaires pour la conservation en Arctique canadien** (APC-Arctique) du WWF-Canada est un outil décisionnel centré sur les aspects écologiques de la planification d'un réseau d'AMP. L'APC-Arctique constitue la première analyse en son genre dans l'Arctique de l'est du Canada, soit une approche systématique de la planification de la conservation qui rassemble diverses partenaires et données/information. Ce projet a le potentiel d'orienter la conservation marine et la planification régionale à venir – comme la planification spatiale marine et la gestion fondée sur les écosystèmes – en identifiant les composantes clés de la biodiversité marine. Il permet aussi de mettre en évidence la façon dont les priorités identifiées localement pour les aires protégées peuvent s'articuler au sein d'un réseau d'aires protégées plus étendu.

Notre travail : l'APC-Arctique

Le WWF-Canada travaille avec des expert.e.s régionaux.ales et nationaux.ales à analyser les connaissances scientifiques et autochtones existantes et disponibles (telles que l'Inventaire des ressources côtières du Nunavut par le gouvernement du Nunavut) pour développer une ressource destinée à appuyer la planification marine en Arctique de l'Est canadien. Cela exige un effort sans précédent de compilation de données sur la région issues d'une grande variété de sources. Le résultat inclut un inventaire des données de la région qui est important pour l'identification d'un réseau d'aires prioritaires pour la conservation (APC) dans quatre des cinq biorégions marines de l'Arctique de l'est du Canada* – une zone couvrant 3 048 130 km² qui s'étend depuis les eaux les plus au nord du pays jusqu'au point le plus au sud de la baie James – un territoire plus grand que la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba réunis.

La portée de ce projet s'appuie uniquement sur les données et l'information publiquement accessibles, et n'inclut aucune recherche primaire. Une étape importante du futur processus de planification sera l'implication communautaire et la consultation sur l'établissement des priorités.

Les aires prioritaires pour la conservation (APC) sont les zones de l'environnement marin qui ont une valeur de biodiversité établie et qui devraient être prioritaires dans les prochains efforts de conservation.

Pour identifier les schémas de réseau d'APC, nous avons sélectionné plus de 500 éléments de conservation qui contribueraient aux trois objectifs de conservation suivants :

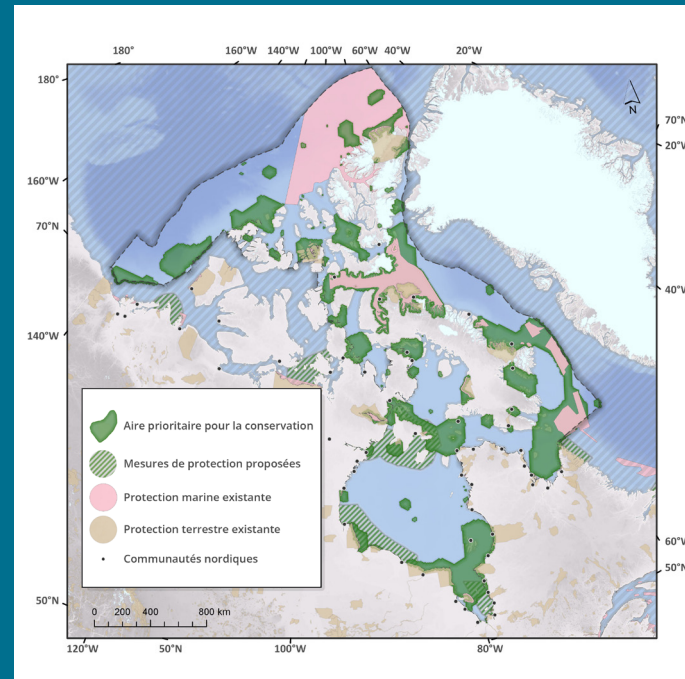
1. Protéger les espèces **distinctives, uniques, rares** ou **en voie de disparition** et les caractéristiques écologiques telles que :
 - A. Les habitats clés des espèces prioritaires en Arctique (p. ex., les ours polaires, les narvals et les bélugas);
 - B. Les zones écosensibles (p. ex., les concentrations de coraux et d'éponges);
 - C. Les zones de haute productivité (p. ex., les polynies) et de grande diversité et/ou concentration d'espèces.
2. Protéger des exemples **représentatifs** d'écosystèmes identifiés et des types d'habitats pour s'assurer que plusieurs espèces arctiques trouveront leurs conditions idéales d'habitat au sein du réseau.
3. Assurer que les APC s'intègrent dans le paysage terrestre et marin en général grâce à des **modèles de connectivité**.

L'analyse

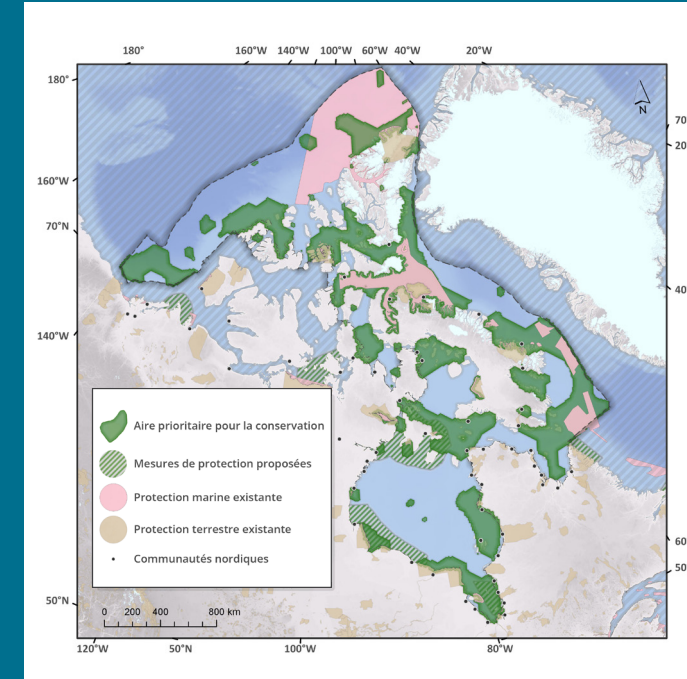
En utilisant un outil de planification de la conservation appelé Marxan, nous avons cartographié plus de 500 éléments de conservation afin d'identifier des réseaux d'aires protégées.

*Ces biorégions sont le bassin arctique, l'archipel arctique, l'Arctique de l'Est et le complexe de la baie d'Hudson. La biorégion de l'Arctique de l'Ouest a été exclue puisqu'elle fait l'objet d'un autre processus de planification. Pour plus d'information, veuillez consulter le [CanPAC Technical Report](#) (en anglais seulement).

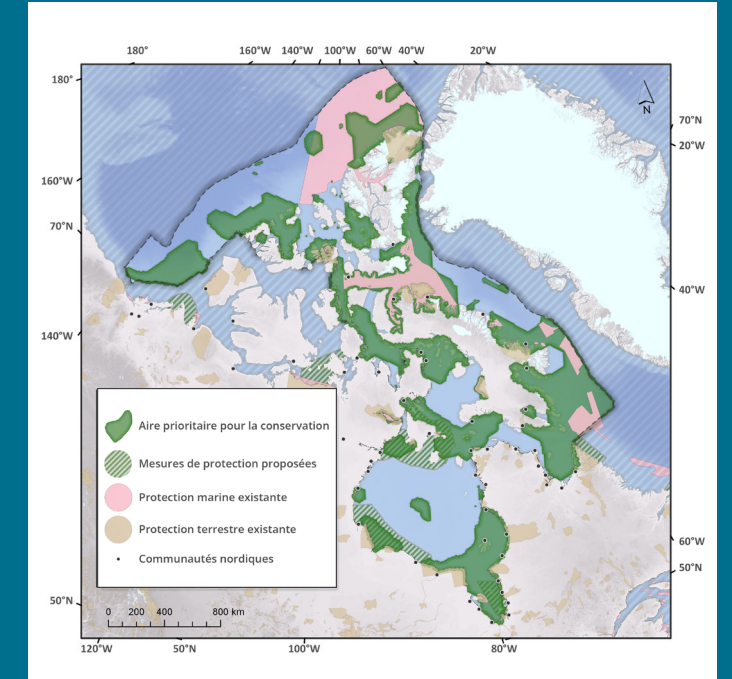
LES SCÉNARIOS INCLUENT :



Le scénario minimal inclut 75 APC distinctes couvrant 31 % de la zone étudiée.



Le scénario médian inclut 45 APC distinctes couvrant 39 % de la zone étudiée.



Le scénario maximal inclut 44 APC distinctes couvrant 47 % de la zone étudiée.

Marxan est un outil polyvalent qui peut être modifié pour refléter différents objectifs. Les cartes illustrent les objectifs que nous avons sélectionnés pour notre analyse fondée sur les aspects écologiques de la planification de réseau. Elles ne devraient pas être interprétées en tant que proposition pour un ensemble d'AMP arctiques, mais bien comme un outil à considérer dans la planification marine de l'Arctique, accompagné d'un engagement supplémentaire avec les Inuit.e.s et les parties prenantes.

Dans l'analyse, chaque élément de conservation individuel est assigné à une fourchette cible qui indique quelle quantité de l'élément en question devrait être comprise dans le schéma du réseau, en se basant sur les caractéristiques de chaque élément. Par exemple, on sait que les coraux ne se retrouvent qu'à des endroits spécifiques et limités de cette région. Ils sont aussi extrêmement sensibles aux perturbations et se rétablissent très lentement à cause de leur rythme de croissance. En se fondant sur les conseils des scientifiques expert.e.s en coraux, nous avons établi une cible de protection de 80 à 100 % des concentrations de coraux.

Nous avons suivi un processus similaire pour chaque élément de conservation. À titre de point de départ, nous avons évalué de quelle manière les aires protégées existantes de la zone atteignaient ces cibles et nous avons constaté que même en prenant le point le plus bas de la fourchette cible, les aires protégées n'atteignent que 19,1 % de ces cibles.

Les trois scénarios

En utilisant les cibles du bas, du milieu et du haut de chaque

fourchette cible, nous avons identifié trois schémas de réseau en fonction des scénarios de protection minimale, médiane et maximale. En comparaison des aires protégées actuelles, chacun de ces scénarios atteint plus de 90 % des cibles de conservation assignées. L'ensemble des schémas de réseau fournit de la flexibilité aux gouvernements, aux titulaires de droits et autres parties prenantes au moment de considérer la meilleure façon d'atteindre les objectifs de conservation.

Entre les trois scénarios, il y a une variation entre le scénario du réseau de protection minimale consistant en plusieurs plus petites APC (75 APC couvrant 31 % de la zone) au scénario du réseau de protection maximale comptant moins d'APC, mais de plus grande taille (44 APC couvrant 47 % de la zone). Si les plus hautes cibles mènent à un réseau qui comprend une plus grande superficie totale, c'est que les petites APC des scénarios de protection minimale et médiane tendent à s'amalgamer pour former des réseaux comprenant en tout moins d'APC, mais avec des APC de plus grande taille.

Les trois scénarios sont conçus pour inclure les aires protégées existantes afin de s'assurer que les futurs efforts de conservation soient construits à partir des protections déjà en place. Des analyses additionnelles de ces résultats démontrent une synergie considérable avec les zones importantes pour les communautés arctiques.

Cohérence des APC à travers les scénarios

Certaines zones de l'Arctique de l'Est sont identifiées dans tous les scénarios. Elles sont comprises dans des APC qui peuvent varier en grandeur, mais elles servent de guide pour les zones qui sont

importantes au niveau régional et qui peuvent contribuer à un réseau de conservation. Elles apparaissent de manière cohérente dans tous les scénarios parce qu'elles comprennent des zones importantes pour des éléments de conservation de tous types (qui varient de l'habitat du fond marin jusqu'aux aires de tanières d'ours polaires), ce qui en fait des zones cruciales pour la planification des réseaux à venir.

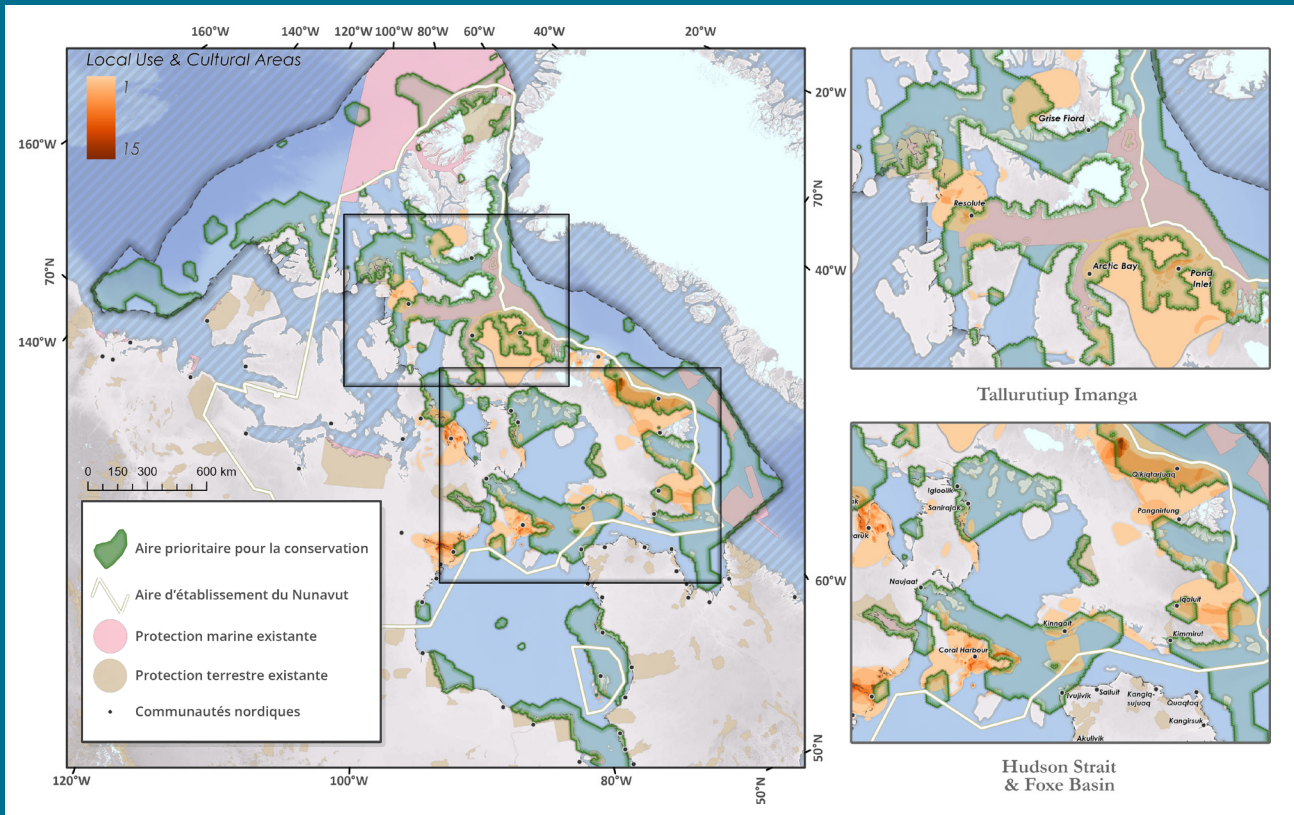
Par exemple, autour de l'île Southampton, le scénario minimal montre trois APC (une grande et deux petites) au sein de la région considérée pour une future AMP (indiquée en hachuré vert sur la carte). Les APC sont plus grandes dans le scénario médian. Puis, dans le scénario maximal, les deux plus petites APC sont réunies en une seule sur le côté sud-ouest de l'île, et la plus grande sur le côté nord-ouest s'étend jusqu'à l'île de Baffin.

La cohérence de ces APC dans les trois scénarios indique la valeur de conservation durable de la région autour de l'île Southampton. Cela démontre que cette région peut fonctionner, non seulement en tant qu'AMP indépendante, mais aussi en tant que partie essentielle d'un futur réseau d'aires protégées.

Le même phénomène s'observe dans d'autres régions comme le bassin de Foxe, le sud de la baie d'Hudson et de la baie James, ainsi que la baie Cumberland.

Aires prioritaires pour la conservation et aires d'utilisation locale

Un réseau d'aires marines protégées doit aussi avoir des impacts positifs sur le bien-être et le développement des communautés.



Chevauchements entre les APC du scénario médian et les aires utilisées par les Inuit.e.s du Nunavut selon l'IRCN (indiquées en orange)

Comme point de départ pour aborder cette dimension de la planification marine, nous avons étudié comment les trois scénarios de l'APC-Arctique chevauchaient les zones identifiées comme importantes pour une variété d'usages locaux dans l'Inventaire des ressources côtières du Nunavut (IRCN). Les résultats montrent que 63 % de ces zones d'utilisation inuite coïncident avec le scénario médian des APC. Les recommandations des communautés locales et du leadership autochtone sur la manière dont la conservation peut combler des besoins et des priorités locales sont essentielles à l'avancement de la conservation des APC. Un engagement direct avec les communautés intéressées à identifier comment les APC peuvent appuyer les initiatives au niveau local est la prochaine étape de ce projet.

Pour en savoir davantage, veuillez contacter :
Erin Keenan, Gestionnaire, Conservation marine arctique, Habitats résilients, WWF-Canada
 ekeenan@wwfcanada.org, 867-222-3760

Les données utilisées dans cette étude, y compris les cartes et les inventaires d'éléments de conservation de chaque APC, sont rendus disponibles sur demande par le WWF-Canada. Il y a davantage d'information disponible dans *Marine Ecological Conservation for the Canadian Eastern Arctic - CanPAC Technical Report* (en anglais seulement).

Considérations pour un futur processus de planification d'aires marines

En se fondant sur ces connaissances et les constats de l'APC-Arctique, le WWF-Canada propose que :

1. Le gouvernement du Canada travaille avec les peuples autochtones et les autres parties prenantes pour développer un réseau d'AMP en Arctique canadien et commence une planification spatiale marine pour permettre la gestion intégrée de l'océan.
2. Une « trousse d'outils » de conservation marine et de mesures de gestion soit utilisée pour la mise en œuvre d'un réseau d'AMP, laquelle inclurait :
 - Les lois fédérales, provinciales et territoriales;
 - Les aires protégées et de conservation autochtones (APCA); et
 - Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ).
3. Une approche progressive de la conservation marine soit adoptée avec la cible minimale de 30 % d'ici 2030, qui augmenterait à 50 % d'ici 2050.



Notre raison d'être

Faire cesser la dégradation de l'environnement dans le monde et bâtir un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.ca/fr

GORDON AND BETTY
MOORE
 FOUNDATION